

Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Déclaration du groupe de la coopération

« Rural profond », « nouvelles ruralités », « **urbanisation** », les territoires ruraux connaissent d'importantes mutations et leur diversité s'accroît ; pourtant le travail approfondi conduit par la section souligne que différencier ruralité et espaces urbains continue de faire sens pour saisir les dynamiques territoriales à l'œuvre dans notre pays.

La crise, depuis 2008, fragilise les activités économiques et l'emploi dans beaucoup d'espaces ruraux, notamment industriels. Éviter de marginaliser des territoires fragiles ou excentrés constitue une priorité. Le CESE avait d'ailleurs souligné dans le rapport annuel adopté récemment combien la montée de la pauvreté dans certaines zones rurales était inquiétante, y compris dans ses répercussions politiques. La nouvelle organisation administrative territoriale se dessine, complexe, voire confuse, marquée par le prisme urbain ; elle devra aussi prendre en compte les territoires ruraux avec toutes leurs spécificités et lutter contre tout sentiment de relégation.

Il est utile de rappeler aujourd'hui la valeur stratégique et économique ainsi que le dynamisme de ce tissu territorial. Notre travail a souligné le rôle essentiel du secteur agroalimentaire dont les coopératives agricoles. Ancrées statutairement dans les territoires, elles créent de l'activité et de l'emploi en dehors des grandes métropoles permettant à une population peu qualifiée d'intégrer le marché du travail. L'ancrage territorial constitue pour les coopératives un atout économique - par exemple l'origine géographique des produits comme source de valeur ajoutée pour l'entreprise - et également un atout sociétal lié à la proximité avec les producteurs et l'interaction avec le tissu local. Elles font le lien entre le local et le global, *via* leur réussite à l'exportation. Car la réussite des territoires ruraux ne peut passer par le repli sur soi.

L'avis souligne également l'apport de l'ESS qui propose des formes innovantes de partenariat entre acteurs économiques et collectivités locales : c'est le cas des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), très présentes dans les domaines du logement ou des énergies renouvelables.

Le soutien aux zones rurales passe par le soutien au développement économique. Dans cet esprit, les coopératives sont particulièrement attentives à l'accessibilité et l'attractivité de ces territoires. La modernisation des infrastructures de transports de marchandises, notamment des voies capillaires, est un enjeu majeur pour les années à venir. L'accessibilité numérique des territoires ruraux est aussi essentielle pour la compétitivité des zones rurales.

Dans une France en mutation, les propositions de l'avis visent à renforcer la diversité et le dynamisme des espaces ruraux. Il rappelle avec justesse combien ces territoires sont partie intégrante de la richesse de notre pays. Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.